

CONCERTATION INTERNE SUR LA PROCHAINE CONVENTION TRIPARTITE : les agents invalident certains projets mais la direction passe outre !

Nous nous étions opposés à la mise en place de cette concertation car l'objectif de la direction était de nous faire valider son projet de destruction de pôle emploi, déjà en œuvre depuis un certain temps.

En effet, nous savions ce qui nous a été **confirmé par le cabinet Degest, par les propos de Mme Pénicaud** (réitérés le 2 septembre sur RTL : <https://www.rtl.fr/actu/politique/muriel-peniacud-sur-rtl-le-nombre-d-agents-pole-emploi-va-diminuer-7794624905>), par le **rapport CAP 22**, par la volonté du gouvernement de faire subir au service public de l'emploi des **réductions budgétaires drastiques : Pôle emploi va écoper d'une très forte réduction d'effectifs jusqu'à 2022.**

La convention tripartite de la fin de l'année va donc s'écrire sur la base d'un budget tronqué de plusieurs millions d'euros. Nos missions vont en pâtir !

Qu'a retenu pôle emploi de la concertation et que va-t-il présenter lors de la future négociation ? Sans surprise, Pôle emploi retient des propositions qui existent déjà, validées ou non par la concertation ! **9 ont été validées majoritairement, 7 ne l'ont pas été.**

- **Quelques pistes retenues par la direction, présentées dans les futures négociations et validées (soit disant) par les agents :**

La **digitalisation** occupe une place très importante dans les projets de la DG, et de nombreux thèmes y font référence, par exemple :

Thème 2, piste 3 **Activité GDD :**

Mise en place d'outils digitaux tels que des **Simulateurs ou Chatbot** pour des questions relevant de l'indemnisation, les conseiller GDD se consacrant à l'anticipation « de l'impact d'un changement de situation sur l'indemnisation [des DE] ». Proposition visiblement validée à 68%, avec 24% des agents mitigés et 8% pas d'accord. Cette proposition, comme toutes celles qui vont dans le sens de la digitalisation sont inscrites dans les projets gouvernementaux depuis longtemps. Les chatbot (ou agent conversationnel pouvant même prendre la forme de robot) sont déjà prévus dans CAP 22.

- **Exemple de pistes refusées par les agents mais qui seront quand même proposées par la DG lors des négociations :**

Thème 2, piste 2 : Accompagnement des DE : les DE choisiront d'être accompagnés ou non suite à une journée d'information collective. Parallèlement, va être expérimenté le journal de bord, rempli par le DE, en lien avec le CRE ! **La Direction va donc proposer officiellement le remplacement de l'accompagnement par le contrôle !** Seuls 23% des agents ayant participé à la concertation ont validé cette proposition ! De plus, le journal de bord fait déjà parti de la loi avenir professionnelle votée en catimini cet été et prévoyant l'expérimentation dans certaines régions de l'obligation pour rester inscrit à PE, de remplir un bilan des recherches d'emploi.

Thème 6, piste 1, Amélioration de la performance : Pour nous rassurer, la direction prévoit que dans un premier temps, seule l'auto évaluation sur nos compétences seraient mises en place « **afin de tenir compte des risques perçus d'une évaluation des agents réalisée par leurs pairs et par les utilisateurs** » !! Comprenons bien : l'objectif, à terme, c'est donc que nous



nous évaluons entre collègues et que les usagers nous évaluent en tant qu'agents ! La DG n'invente rien, c'est prévu dans CAP 22. Et c'est scandaleux. Selon la direction 32% des agents auraient donné leur accord pour cette proposition

En résumé, **le contenu de la prochaine convention tripartite est déjà écrit :**

- Moins d'accompagnement, plus de contrôle sur les usagers
- Moins d'agents, plus de numériques
- Moins de moyens, plus de contrôle sur les agents

**Pour la CGT, rien n'est fait ! Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation des personnels !
La direction veut nous concerter ? Qu'elle entende nos revendications !**

Prélèvement à la source

Après une période de suspense insoutenable, le verdict est tombé : il y aura prélèvement à la source. Cette mesure s'accompagne de suppressions de postes aux impôts, est loin d'apporter un meilleur traitement des dossiers. De plus, de nombreux doutes demeurent pour les travailleurs précaires. Et pour finir, si nous bénéficions d'un crédit d'impôt, celui-ci ne sera versé qu'1 an ½ après avoir payé l'impôt auquel il correspond ! Nous ne reviendrons pas sur le fait que le prélèvement à la source permet à l'employeur d'avoir des informations sur les revenus de l'agents, de son conjoint ou autre.

A pôle emploi, cela va entraîner une surcharge de travail pour les collègues en charge de l'indemnisation et les collègues des fonctions RH. La charge de travail augmentera sans renfort d'effectif. Cette réforme s'appliquera dans le cadre des réductions budgétaires et des suppressions de postes. Or nous sommes tous déjà débordés ! Il faut que ça cesse !

Consultation sur la fermeture du pôle emploi de Bois Colombes

Nous en avons été informé au CE de fin juillet : le projet de la direction sur la dernière agence cadre d'Ile de France était la fermeture. Purement et simplement. Malgré la contestation des élus sur les conséquences non seulement sur les agents, mais aussi sur les usagers, la DR n'a pas bougé.

Résultats des votes :

Contre : CGT, CLL, FO, SNU, SUD

Abst : CFTC, CGC, CFDT, SNAP, UNSA

Pour : 0

Jours de ponts 2019

La direction nous propose 2 jours de ponts pour 2019 :

Vendredi 31 mai 2019

Jedi 16 aout 2019

Pour la CGT, Nous pensons que c'est aux agents de **disposer de leur 5 jours mobiles**, que ce soit sur des ponts ou ailleurs.



Contactez vos élues :

Royon Francine-----francine.royon@pole-emploi.fr

Souverville Sabine-----sabine.souverville@pole-emploi.fr

Habti El Idrissi Nadège-----nadege.habti-el-idrissi@pole-emploi.fr

Le Maillot Olivia-----olivia.le-maillot@pole-emploi.fr

syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Retrouvez tous nos dossiers détaillés sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>



web